Réservoir biologique de la Ternoise (Identifiant national : 310030039)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00410005)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : FDAAPPMA 62, CSN NPDC, DREAL NPDC, .- 310030039, Réservoir biologique de la Ternoise. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/310030039.pdf*

Région en charge de la zone : Nord-Pas-de-Calais
Rédacteur(s) :FDAAPPMA 62, CSN NPDC, DREAL NPDC
Centroïde calculé : 590803°-2605514°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/04/2011
Date actuelle d'avis CSRPN : 13/04/2011
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 31/05/2012

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 8
9. SOURCES 8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Pas-de-Calais
- Commune : Érin (INSEE : 62303)
- Commune : Tilly-Capelle (INSEE : 62818)

1.2 Superficie

1,71 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 46
Maximale (mètre): 48

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Suite à l'analyse physique de la Ternoise (SEQ physique, AEAP), il apparait que le secteur concerné par le projet de classement ZNIEFF est le seul tronçon de la Ternoise qui ne soit pas impacté par les activités anthropiques. On observe une alternance des habitats de croissance et de reproduction. Ce secteur doit être considéré comme étant un milieu pépinière à l'échelle de l'hydrosystème Ternoise.

L'anguille est classée sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN comme étant en voie critique d'extinction. La disparition des habitats favorables à sa croissance est une des causes de raréfaction du stock. En tant qu'espèce ubiquiste et territoriale, la diversité d'habitats et leur qualité représente un des paramètres déterminant les densités d'individus qu'ils soient « résidents, c'est à dire en s'établissant sur une aire données sur plusieurs années ou bien nomades, en divaguant d'un habitat à un autre (Feunteun et al., 2003). De plus, en disposant d'un spectre trophique relativement large (poissons, invertébrés) et en étant classé comme « charognard », l'anguille joue un rôle de régulateur au sein du réseau trophique.

Sensible à la pollution, le chabot est en net déclin dans de nombreuses rivières (Bruslé et Quignard, 2001). La préservation des zones de production identifiées sur le projet de ZNIEFF constitue une garantie au maintien d'une population stable. En effet, les zones de radier et de plat courant, à fond caillouteux constituent à la fois des zones de reproduction mais également de croissance au regard du préférendum trophique de l'espèce. Le chabot est considéré comme étant une des principale espèce d'accompagnement de la truite fario sur les cours d'eau de type salmonicole, au même titre que le vairon. C'est un maillon trophique essentiel au sein de la chaine alimentaire « salmonicole » qui reste relativement restreinte et fragile à l'échelle régionale (3 maillons). La préservation de chaque espèce indigène est donc essentielle.

En tant qu'espèce « parapluie », la truite fario a fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration des documents cadre de gestion piscicole (PDPG59 et 62). Il s'avère que la dégradation de la qualité des cours d'eau limite le renouvellement des stocks de cette espèce bioindicatrice qui risque de disparaître à court terme si aucune action de restauration n'est entreprise (Jourdan, 2005, Lefebvre, 2007). La diversité et la fonctionnalité des séquences identifiées sur le périmètre du projet de ZNIEFF doit permettre d'assurer la réalisation des grandes étapes du cycle biologique de l'espèce à savoir la reproduction, l'éclosion et la croissance des individus.

La présence de plats lentiques à l'échelle d'un hydrosystème lotique constitue une configuration physique favorable à la présence et au développement de la lamproie de planer, espèce non migratrice qui présente un cycle biologique atypique. L'enjeu de conservation est important puisque la lamproie de planer est une des rares espèces indigènes (à l'exception de certains macroinvertébrés) à être inféodée durablement aux habitats sablo-vaseux notamment durant sa phase juvéniles (larves amocètes). La préservation d'une alternance de zones lentiques et lotiques favorise donc la biodiversité de l'écosystème « salmonicole » dont la lamproie de planer fait partie

intégrante.

A l'instar des sous bassins de la Canche, la fonctionnalité biologique du linéaire est fortement pénalisée par l'érosion des sols agricoles et le lessivage des surfaces imperméabilisées qui concernent plus de 30% de déficit d'accueil et de production pour l'espèces repère truite fario. En effet, les flux massifs de particules fines (minérales et organiques) vers le lit mineur des cours d'eau induisent le colmatage du substrat.

Le potentiel d'accueil et de production de ce tronçon de la Ternoise reste très important puisqu'en l'absence de perturbation anthropique, le milieu serait capable de produire et d'accueillir annuellement environ 200 truites fario (sur 1400 m) ce qui démontre le potentiel du cours d'eau en tant que ruisseau pépinière.

Les obstacles infranchissables qui entravent la continuité écologique sur l'axe Ternoise limitent toute possibilité de connexion entre la secteur concerné par le projet de ZNIEFF et celle existante au niveau de la confluence Ternoise/Canche. En cas de rétablissement de la continuité écologique (plan de restauration du SYMSAGEC), la distance entre ces deux ZNIEFF correspond toutefois au seuil de capacité migratoire pour l'espèce repère truite fario (10 km).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pêche

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Ecologique - Faunistique - Poissons	- Auto-épuration des eaux - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Expansion naturelle des crues - Ralentissement du ruissellement - Fonctions de protection du milieu physique - Role naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF reprend les contours du réservoir biologique désigné pour son intérêt piscicole reprenant une zone de frayère à salmonidés (Truite fario).

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification des fonds, des courants	Intérieur	Indéterminé	Réel
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés,plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Réel
Actions sur la végétation immergée, flottante ou amphibie, y compris faucardage et démottage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture	Intérieur	Indéterminé	Réel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations de haies et de bosquets	Intérieur	Indéterminé	Réel
Taille, élagage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges		- Poissons	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	84.2 Bordures de haies				
	24.1 Lits des rivières				
	22.1 Eaux douces				
	31.8 Fourrés				
	86.2 Villages				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Poissons	66832	*Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)*	*Anguille d'Europe, Anguille européenne*	Reproduction indéterminée	Informateur : FDAAPPMA 62				1990 - 2004
	69182	*Cottus gobio Linnaeus, 1758*	*Chabot, Chabot commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : FDAAPPMA 62				1990 - 2004
	66333	*Lampetra planeri (Bloch, 1784)*	*Lamproie de Planer, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne*	Reproduction indéterminée	Informateur : FDAAPPMA 62				1990 - 2004
	67778	*Salmo trutta fario Linnaeus, 1758*	*Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FDAAPPMA 62				1990 - 2004

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Poissons	66333	*Lampetra planeri (Bloch, 1784)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
	69182	*Cottus gobio Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	FDAAPPMA 62		